

« Le pouvoir d'organisation. Au croisement du droit du travail et du droit des sociétés »

Les formes juridiques d'exploitation des entreprises se sont sophistiquées et, avec elles, les modes d'exercice du pouvoir dans les entreprises se sont transformés. Par exemple, il n'est pas rare qu'une société mère décide des licenciements prononcés par sa filiale et même parfois de la cessation d'activité de cette dernière. Or, le droit du travail s'est construit sur la seule reconnaissance, depuis la fin du XIXe siècle, du pouvoir de direction de l'employeur. C'est donc un autre pouvoir, situé au croisement du droit du travail et du droit des sociétés, que cette recherche propose d'identifier : le pouvoir d'organisation. Il désigne l'ensemble des prérogatives par lesquelles s'exerce un pouvoir sur l'organisation de la direction d'une société. Pouvoir sur le pouvoir, le pouvoir d'organisation ne s'exerce plus directement sur le travail mais sur sa direction. Ce pouvoir répartit les pouvoirs et distribue les responsabilités. Son analyse permet de rendre compte des transformations du pouvoir dans l'entreprise et invite à repenser les schémas d'imputation de responsabilité dans les organisations complexes. Dans l'outillage juridique de la responsabilité, les techniques permettant de mettre en jeu la responsabilité du détenteur d'un pouvoir d'organisation existent. Il est donc temps que la responsabilité rejoigne le pouvoir.

« The power of organization. At the intersection of labor law and company law ».

Legal forms of business become more sophisticated, and with them, the modes of exercising power in enterprises are transformed. For instance, it is not uncommon for a parent company to decide dismissals in its subsidiary and even cessation of its activity. However, since the late nineteenth century, labor law is only built on the recognition of the management power of the employer. This research proposes to identify another power, located at the intersection of labor law and company law : the power of organization. That power means all the prerogatives by which a power over the organization of the management of a company is exercised. Power over power, the power of organization is not exercised on the labor but on its management. This power distributes powers and responsibilities within the organization. Once discovered, its analysis allows to encounter changes in power within enterprises. This quest for the organization power invite to renew the analysis of the mechanisms for the imputation of responsibilities traditionally held by the employer. The techniques to establish the liability of the holder of the power of organization do exist. It is time for responsibility to join the power.